

COMITE des ARDENNES des SOCIETES d'AVIRON

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

FONDÉE LE 27 OCTOBRE 1971 - N°2422

FEDERATION FRANCAISE
DES SOCIETES D'AVIRON

Reconnue d'utilité publique

Décret du 1^{er} mars 1922 - S.A.G N°5273

Charleville-Mézières, le 08 février 2010

Objet : diffusion de l'avant programme des épreuves qualificatives de zone nord-est pour les championnats de France bateaux courts

Mesdames les présidentes,
Messieurs les présidents,

Le comité des ARdennes des Sociétés d'Aviron organise une nouvelle fois, en cette saison 2010, les épreuves qualificatives aux championnats de France bateaux courts. Et plus précisément : les championnats de zone Nord-est bateaux courts qui se dérouleront sur le lac des Vieilles forges les 10 et 11 Avril prochain.

Vous trouverez, ci après, toutes les informations concernant cette compétition : inscription, ordre des courses, règles qualificatives, circulation sur le plan d'eau.

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, mes sincères salutations sportives.

Pour le CARSA :

LESIEUR Thomas
Technicien Sportif Régional
Ligue de Champagne Ardenne des Sociétés d'Aviron
Tél. : 06-87-95-77-89
Thomas.lesieur@orange.fr

SIEGE SOCIAL : CARSA - BP 282- 08104 CHARLEVILLE-MEZIERES Cédex
- Tél 03.24.59.20.20 - Fax : 03.24.59.09.60 - CCP.CHALONS-SUR-MARNE 676-44-B

EPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

Samedi 10 et dimanche 11 AVRIL 2010

1. Calendrier

- lundi 22 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 02 avril 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 12 avril 16h00 retour à la FFSA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. Epreuves

JUNIOR - distance de course : 2000 m			SENIOR - distance de course : 2000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HSPL2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	1 rameuse en couple	7	HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	1 rameur en couple	8	FSPL1X	1 rameuse en couple poids léger
			9	HSPL1X	1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	1 rameuse en couple
			11	HS1X	1 rameur en couple

3. Remarques

• Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés dans les épreuves en deux sans barreur.

Rameurs retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale :

- Les rameurs senior peuvent participer à ces épreuves.
- Les rameurs junior ont l'obligation de participer à ces épreuves.
- Les rameurs junior et senior ayant participé à ces épreuves seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection.

• Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par Internet par les sociétés et par les comités départementaux, les ligues ou la FFSA dans le cas des mixtes de sociétés.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

• Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA. (Femme : 59 kg maximum / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage : 70 kg)

4. Programme prévisionnel des épreuves - résultats

• Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

• Retour des résultats a la FFSA

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.

Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

5. Déroulement des épreuves

Parcours de 2000m, eau morte, balisage de type Albano, départ tenu.

Lieu de la pesée des rameurs poids légers : voilerie (rez de chaussé de la base de loisirs)

Emplacement des services de secours et de sauvetage (horaires de fonctionnement correspondant à ceux de la régata) :

Présence d'une société d'ambulanciers

Présence d'un médecin

Présence d'un maître nageur sauveteur positionné près de la ligne d'arrivée.

Samedi après-midi : parcours contre la montre sur 2000m juniors et seniors.

Départ toutes les 30 secondes en alternance dans les couloirs 2 et 4.

Les 12 premiers à l'issue du parcours contre la montre sont qualifiés pour les demi-finales. Les autres vont en finale de classement (finale C, D, ...)

Dimanche matin : 1/2 finales et finales C et D courses en ligne (6 couloirs) sur 2000m.

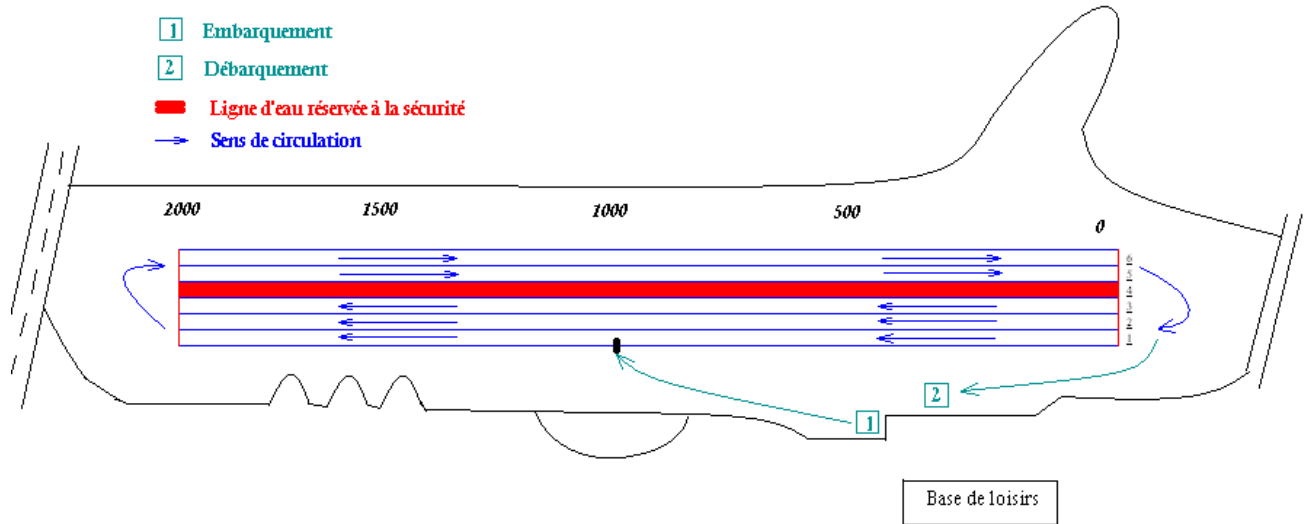
Dimanche après-midi : finales A et B, courses en ligne (6 couloirs) sur 2000m. (Fin vers 16h30)

6. Horaires d'entraînement (sous réserve)

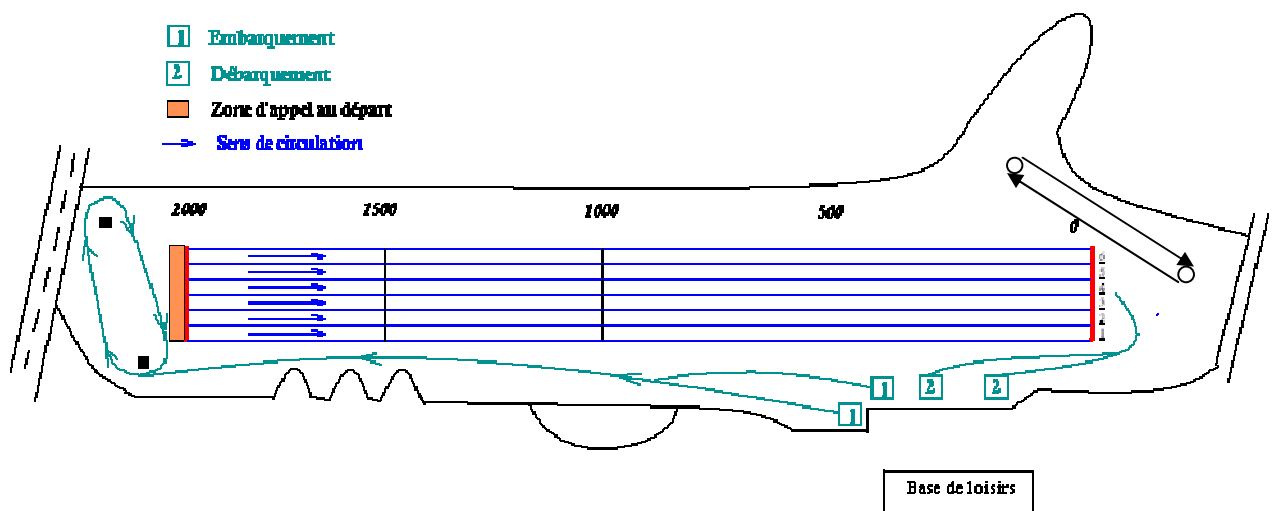
Samedi de 9h00 à 12h

Dimanche de 7h00 à 9h00 et de 12h à 13h

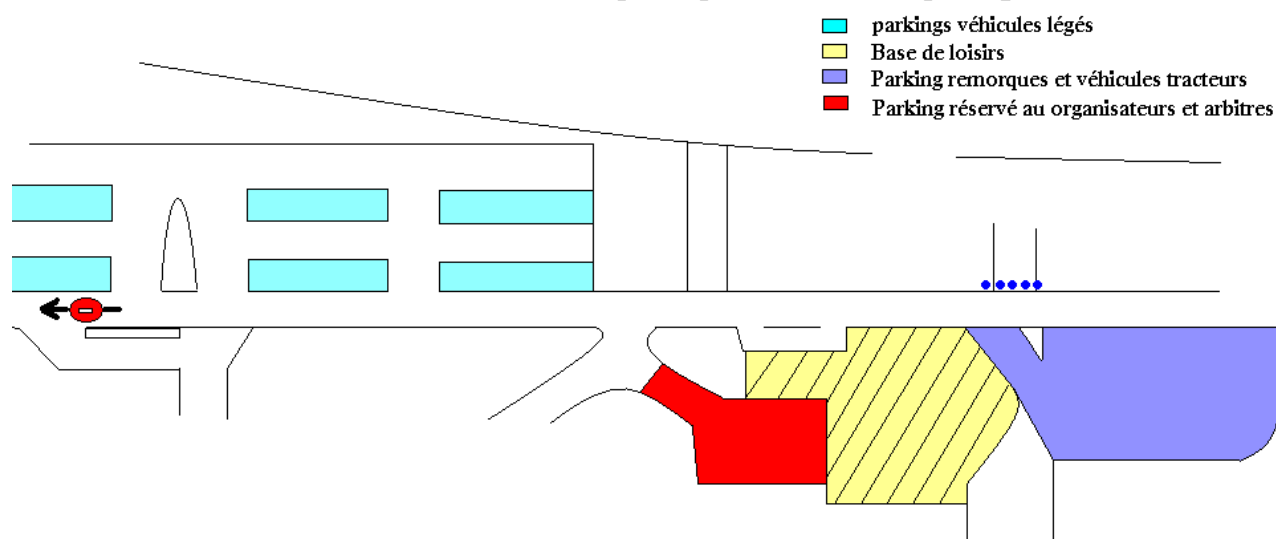
Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges lors des séances d'entraînement



Plan de circulation sur le lac des Vieilles forges lors du déroulement des régates



Plan de circulation sur le site et attribution des parking et autres zones spécifiques



SYSTEME DE QUALIFICATION :

Quotas FFSA : 5 qualifiés pour toutes les catégories. (les 5 qualifiés seront comptabilisés hors quotas DTN)
 Les équipages mixtes de sociétés de zones différentes devront rentrer dans les 5 premiers pour être qualifiés.
 Dans ce cas, le ou les équipages suivants (6èmes, 7èmes, etc...) seront qualifiés au titre de la zone Nord-est.

De 1 à 6 participants	Contre la montre pour établir les couloirs		Finale A
De 7 à 12 participants	Contre la montre pour établir les 1/2 finales.	1/2 finales 3 premiers en finale A les autres en finale B	Finale A Finale B
Plus de 12 participants	Contre la montre. 12 premiers qualifiés en 1/2 finale. Les autres en finale de classement C, D...	1/2 finales 3 premiers en finale A les autres en finale B	Finale A Finale B Finale C Finale D ...

La répartition dans les demi-finales est faite en fonction des résultats du contre-la-montre comme suit :

1/2 finale 1 = 1^e-4^e-5^e-8^e-9^e et 12^e du contre-la-montre.

1/2 finale 2 = 2^e-3^e-6^e-7^e-10^e et 11^e du contre-la-montre.

(Voir le document « Réglementation des réglementation sportive 2010 » de la FFSA, adopté par le comité directeur du 28 novembre 2009)

REPAS : Des petits déjeuners, déjeuner et dîner sont prévu. L'organisateur se réservant le droit d'annuler certain de ceux-ci, si la demande n'est pas suffisante (minimum 30 commandes). Voici les différents services proposés :

Samedi : -Déjeuner de 11h30 à 13h
 -Dîner de 19h à 20h
Dimanche : -Petits déjeuner de 6h à 7h30
 -Dîner de 11h à 13h

FRAIS D'INSCRIPTION : PRIX du siège =2,50 euros

CONTACTS :

Christian CHARLES, coordinateur sportif et président de la Zone Nord-Est.
Tel33(0)3 44 25 00 39 ou 06.75.05.56.08 ou avironpicardie@wanadoo.fr

François CREPEL, président du comité départemental des Ardennes.
Tel/fax : 03.24.59.20.20 ou 03.24.59.09.60 ou tournier-crepel@krys.fr

Georges VILLE, président de Ligue de Champagne-Ardenne.
Tel/fax : 03.25.75.49.16 ou avirontroyes@wanadoo.fr

Thomas LESIEUR, Technicien Sportif Régional, Ligue de Champagne Ardenne
Tel : 06.87.95.77.89, thomas.lesieur@orange.fr

Aurélié BRISSET, Technicien Sportif Départemental CARSA
Tel. : 06.88.76.94.01, aurelie.brisset@etudiant.univ-reims.fr

BON DE COMMANDE REPAS :

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE :

N° DE TELEPHONE :

Jour	Samedi 10/04	Dimanche 11/04	Prix par repas	Total
Petit déjeuner			5 euros X.....	
Déjeuner			10 euros X	
Dîner			10 euros X.....	
TOTAUX =				

Le BON de commande est à retourner au : C.A.R.S.A
BP 282
08104 CHARLEVILLE-MEZIERES
Ou par mail : carsa08@wanadoo.fr

A RETOURNER AVANT LE 03 AVRIL 2010

LES PROGRAMMES SERONT ENVOYES PAR MAIL